

FAISONS CONFIANCE AUX ÉLUS



GRIMAUD/ANDIA

Par Jacques Cremer, chercheur à l'Institut d'économie industrielle de l'université de Toulouse.



Pour enclencher son ambitieuse réforme de décentralisation, le gouvernement Raffarin propose une méthode basée sur l'expérimentation, qui va devoir trancher le problème des compétences entre différents niveaux de gouvernement. Comment y parvenir ?

Du point de vue économique, le niveau de décision approprié se situe à l'équilibre entre plusieurs tendances contradictoires. D'un côté, la centralisation débouche sur une uniformisation excessive,

mais prend mieux en compte l'intérêt général que ne le fait un système décentralisé. De l'autre, la décentralisation conduit à un sous-investissement dans les activités bénéficiant aux autres régions ou au pays dans son ensemble, mais elle permet d'adapter les politiques aux besoins locaux, ce qui crée une diversité d'approches favorable à l'innovation.

Du point de vue de l'économie politique, la répartition des compétences doit être transparente pour donner aux électeurs les moyens d'identifier, de contrôler, et éventuellement de sanctionner les élus responsables. Elle doit aussi être suffisamment claire pour

que le lieu du débat politique sur chaque prise de décision soit bien défini.

À la lumière de ces critères, le talon d'Achille de la décentralisation reste le manque de contrôle réel des électeurs sur les collectivités locales, en particulier sur les régions. Notamment du fait d'une répartition confuse des responsabilités ainsi qu'en raison du manque de médias locaux pour bien informer l'électorat.

En clarifiant les sources de financement des différents échelons décentralisés, le projet gouvernemental va dans la bonne direction : il responsabilisera les élus. En revanche, le contenu du « droit à l'expérimentation » doit être précisé pour qu'il ne dégénère pas en une renégociation perpétuelle des compétences, qui irait à l'encontre de la transparence. Comme pour les individus, il n'est pas possible de donner des responsabilités à des collectivités locales sans qu'elles en supportent, au moins partiellement, les conséquences. Cela crée des inégalités, celles qui ont pris des mauvaises décisions étant pénalisées. C'est pourtant la condition d'une gestion de bonne qualité.

“Le projet de décentralisation va dans la bonne direction : il va responsabiliser les élus.”